

Syndicat Autonome

Sapeurs Pompiers Professionnels
Personnels Administratifs
Techniques & Spécialisés
VAR



Toulon, le 20 janvier 2010.

Monsieur Horace LANFRANCHI
Président du C.A.S.D.I.S. du Var
S.D.I.S. du Var
87 boulevard Michel Lafourcade
83300 DRAGUIGNAN

Réf : 01/10/FG/SA83

Objet : Demande de constitution groupe de travail CGI/CRAU/CODIS.

Monsieur le Président,

Le comité technique paritaire est obligatoirement consulté sur l'organisation des services et notamment :

- nouvel organigramme
- nouvelle implantation géographique
- travail en équipes alternées, etc.
- les conditions générales de fonctionnement de ces services :
- durée du travail
- horaires variables
- temps partiel
- les programmes de modernisation des méthodes et des techniques de travail et leur incidence sur la situation du personnel : plan bureautique, mise en place d'un réseau local, ...

Mais aussi la mise en place d'attentes sociales de type indemnitaire.

Aujourd'hui les agents du CODIS/CRAU/CGI rencontrent des difficultés dans le cadre de leur activité professionnelle. Aussi afin de déterminer les priorités et les attentes de ces agents nous souhaiterions que le SDIS mette en place un groupe de travail spécifique avant le prochain CTP. Nous demandons à être associé à ce groupe de travail avec un représentant du SA SPP PATS dans chaque catégorie CRAU/CODIS/CGI

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Le Président Départemental


Franck GRACIANO

SA SPP PATS 83
Les Asphodèles bat C Chemin des bonnes herbes 83200 TOULON
Tel/Fax : 04 94 46 79 26 Mobile : 06 18 57 01 93
Bureau : 09/62/37/77/13
Internet : saspp-pats83.org
Permanence : Lundi/Mercredi/Vendredi/matin